

LA BOURSE

Closure de mercredi à Galata	
L'or.	680 —
L'arg.	645 —
Francs.	265 —
Lires.	151 —
Drachmes.	95 —
Marks.	10 —
Leis.	21 25
Levas.	20 —

ABONNEMENTS

UN AN SIX MOIS

Ltgs.	Ltgs.
Constantinople...9	5.
Province.....11	6.
Etranger frs...100	frs...60

LE BOSPHORE

Grâcez dire, laissez-vous blâmer, condamner, emprisonner, laissez-vous prendre, mais publiez votre pensée.

PAUL-LOUIS COURIER.

3me Année. — No 752

SAMEDI

15

AVRIL 1922

Série C

Journal Politique, Littéraire et Financier

ORGANE FRANÇAIS INDÉPENDANT

Directeur-Propriétaire MICHEL PAILLARÈS

LE Numéro 100 PARAS

RÉDACTION-ADMINISTRATION

Péra, Rue des Petits-Champs, No 5

TELEGRAMME « BOSPHORE » PERA.

Téléphone Péra 2089.

Le général Gouraud à Constantinople

Le Bosphore est heureux de souhaiter la bienvenue au glorieux soldat qui revient pour un court séjour à Constantinople où il a déjà trouvé l'an dernier un accueil respectueux et cordial, avant d'aller poursuivre en Syrie sa tâche magnifique à la tête du haut-commissariat de la République française. On sait ce que fut son séjour à Paris, où il s'est trouvé durant les travaux de la conférence orientale, et quelle voix autorisée il a fait entendre lors des débats du problème oriental aussi bien que dans les commissions où s'est discutée l'administration du pays qu'il gouverne avec autant de patriotisme intel-

placé à son retour en France en 1917 qui dans la journée du 15 juillet brisa l'effort de quinze divisions allemandes et marqua le commencement de cette retraite des Allemands qui ne s'arrêta qu'avec la signature de l'armistice. Gouraud incarna vraiment à un moment la conscience française, comme il incarne actuellement, dans son œuvre syrienne, le meilleur de la justice et de la civilisation européennes.

C'est dans l'après-midi d'hier, à 2 h 1/2, que le général est arrivé à Sirkejdi par l'Orient-Express. Il a été salué à la gare par le général Pelle, haut commissaire de la République, par le général Charpy, commandant les forces d'occupation françaises, par les officiers supérieurs du G.O.C. et les fonctionnaires du haut commissariat.

Plusieurs autorités turques s'étaient fait représenter.

Le général Gouraud, après avoir eu un mot aimable pour toutes les personnalités présentes, a pris place dans l'auto du général Pelle et s'est rendu à l'hôtel Tokatian où des appartements lui ont été réservés, deux soldats français montent la garde à l'entrée de l'hôtel où, hier à son arrivée le général fut l'objet d'une manifestation sympathique de la part de la foule.

Rappelons que le programme du séjour ici du haut commissaire de France en Syrie, est ainsi établi :

Aujourd'hui samedi. — A l'ambassade de France, grand déjeuner

Demain dimanche. — Le général assistera à la messe solennelle célébrée par Mgr Cesarano à la cathédrale de Saint-Esprit.

Soirée intime chez le général. Les officiers généraux, officiers supérieurs français et les attachés militaires étrangers y sont seuls conviés.

Mardi. — Bal à l'ambassade de France, corps diplomatique, autorités militaires et navales françaises, notabilités de la colonie française.

Mercredi. — Départ pour Beyrouth

La santé du roi de Grèce

On communique officiellement :

Athènes, 13 avril.

Vers midi, Sa Majesté le roi fut prise d'une indisposition et de voûtements. A 2 heures Sa Majesté dort tranquillement. Son état est pourtant inquiétant.

Le bulletin publié à 7 h. du soir dit : « L'indisposition de Sa Majesté disparut presque entièrement. Sommeil calme. Pouls et température normales.

La santé de la princesse Elisabeth

Athènes, 13. T. H. R. — Le bulletin de santé de la princesse Elisabeth d'aujourd'hui mentionne : « Nuit calme ; température oscillant entre 38,6 et 89,9 ; pulsations 100.

M. Venizélos à Washington

Washington, 13. T. H. R. — M. Venizélos, venant du Sud des Etats-Unis, est arrivé à Washington. Il déclara que le bruit de son rappel par le roi Constantin est contredit, et qu'il abandonne d'une façon absolument définitive la vie politique.

Le point de vue du gouvernement hellénique concernant la réponse d'Angora

Notre correspondant particulier nous mande d'Athènes, à la date du 3 avril :

Selon nos renseignements, le point de vue du gouvernement hellénique concernant la réponse d'Angora est le suivant :

Ce n'est pas sans surprise qu'on a constaté que le gouvernement d'Angora, en demandant l'évacuation immédiate de l'Aie Mineure affecte une méfiance à peine dissimulée à l'égard des gouvernements de l'Entente qui se sont offerts à assurer l'exécution de l'armistice et à l'égard de la Grèce qui l'a déjà accepté. Ce ne sont pourtant pas les Alliés et la Grèce qui, en violation de la convention d'armistice conclue en 1918 et d'un traité de paix conclu en 1920, prirent les armes contre la partie adverse, mais la Turquie de Mustafa Kémal.

S'il y a donc des garanties à prendre contre quelqu'un pour un manquement éventuel à la parole donnée, c'est bien contre Mustafa Kémal et ses partisans qu'elles doivent être prises. Car ce sont eux qui attaquent en 1919 les Alliés alors que le gouvernement légalement établi dans leur pays avait pris un engagement solennel et avait signé un traité de paix. Du reste, le gouvernement d'Angora, grâce à la pression de ses alliés de Moscou, rejeta jusqu'à ce jour les propositions de paix qui lui furent faites par les gouvernements alliés.

Et c'est grâce à l'offensive grecque et à l'extension de l'occupation hellénique que les Alliés sont aujourd'hui à même d'user d'un moyen de pression efficace afin d'obtenir des conditions garantissant la vie et la sécurité aux populations chrétiennes en Orient. Le gouvernement kémaliste parlant de l'invasion de l'Aie Mineure par les troupes helléniques semble oublier que cette occupation a son origine dans le mandat qui fut confié à la Grèce par les puissances en vertu de l'article 7 de l'armistice conclu en 1918 avec la Turquie. A vrai dire, c'est la Turquie qui envahit les provinces d'Asie Mineure grecques depuis plusieurs siècles où elle ne fit que semer ruine et dévastations.

Le gouvernement d'Angora est bien mal placé pour demander des garanties contre les atrocités qu'il prétend avoir été commises par les troupes grecques. C'est la Turquie au contraire qui a maintes reprises, en état de paix, donné des ordres de massacres

C'est la Turquie qui en dépit des stipulations formelles des traités de Paris de 1856, San Stefano et Berlin 1878, Constantinople 8 février 1914 etc. répondit par les massacres de 1878 de 1895, de 1909, 1915, etc.

Récemment encore 6 000 habitants du Pont Euxin ont péri,

Ces procédés sont universellement connus et la conférence de la paix a maintes fois flétris. Prétendre aujourd'hui qu'il faut protéger les populations turques contre les Grecs c'est renverser les rôles

La simple énumération des considérations qui précédent prouve, ainsi que le constatent M. Balfour en mars 1920, dans son rapport à la Société des Nations, combien il se fait imprudent de se fier à la Turquie dans l'avenir, sans l'appui d'une force effective réelle pour l'exécution de ses engagements concernant les chrétiens en Orient. C'est enfin un cas unique dans l'histoire de voir un Etat qui a été vaincu dans la guerre, dont les territoires lui ont été enlevés en vertu de stipulations auxquelles il a consenti, revendiquer aujourd'hui la possession de ces territoires qu'il n'a obtenu par les armes et qui lui ont été enlevés pour des considérations de justice et de droit.

LA QUATRIÈME JOURNÉE DE GÈNES

LE PROJET DE SECOURS INTERALLIÉ À LA RUSSIE

Changes et crédits

Gênes, 13. T. H. R. — M. Seer, ministre d'Etat et le sénateur Luigi Luzzatti sont arrivés à Gênes pour participer à la commission parlementaire des experts financiers.

Aujourd'hui devait se réunir la première commission pour s'occuper du problème russe ; mais les délégués russes

demandèrent une prorogation jusqu'à demain, afin d'avoir le temps de présenter

des contre-propositions au projet formulé

par les experts dans leurs réunions tenues à Londres au mois de mars dernier.

Dans ce projet, les experts proposaient de venir au secours de la Russie, moyennant une émission d'obligations ; et en même temps, avec ces obligations on devrait payer les dettes anciennes de la Russie. Ces obligations pouvaient être placées à l'étranger et devaient être garanties par le gouvernement russe sous le contrôle d'une commission internationale qui devait être composée de membres nommés par les grandes puissances, présidées par une personnalité choisie en accord avec les puissances interalliées et les membres de la cité commission. En cas de désaccord, il devrait être nommé par la ligue des nations ou par l'intermédiaire de la cour permanente internationale de justice.

Cette commission devrait s'occuper d'établir la procédure du tribunal d'arbitrage pour l'émission des obligations.

La commission de vérification s'est réunie aujourd'hui à 16 heures sous la présidence provisoire du délégué italien, M. Ceslesia. Il a procédé avant tout à la nomination du président définitif. M. Ceslesia a été confirmé dans sa fonction. Puis, sur la proposition de M. Barrière, elle décida de nommer une sous-commission composée de cinq juristes choisis parmi les experts de la commission même, afin d'examiner les pleins pouvoirs et de rédiger un rapport à soumettre à la commission.

Cette sous-commission est ainsi composée : pour l'Italie, M. Ceslesia ; pour la Belgique, le vicomte d'Avignon ; pour la France, M. Fromageot ; pour l'Angleterre, M. Cecil Hurst ; pour l'Allemagne, Baron Ayashi. Sa prochaine réunion fut fixée à demain, vendredi.

La commission financière s'est réunie en séance plénière et a décidé la dési-

nation

gnation de deux sous-commissions, l'une chargée des crédits et la seconde des changes.

La première comprend des représentants des grandes puissances alliées, de la Suède, de l'Autriche, de la Lettonie, de l'Espagne et de la Suisse.

La seconde comprend des représentants des grandes puissances, de la Pologne, de la Yougoslavie, de la Grèce, de la Norvège et de la Hongrie.

Diverses propositions d'amendement ont été faites aux propositions des experts de Londres, et après une courte discussion, il a été décidé de constituer

un comité composé des meilleurs économistes, les plus en vue, se trouvant actuellement à Gênes, en les chargeant d'étudier les documents relatifs, afin de faire des propositions pratiques qui pourraient être examinées jusqu'à samedi.

Le comité des économistes se réunira à 10 heures, vendredi, 14 avril.

Il est composé comme suit : Sir Basil Blaikie, président de Vissoring, professeur Cassell ; M. Avand, Sir Henry Strachan, M. Dabois, Herr Havenstein, M. Gatter, M. Bianchini, M. Pospiril, M. Brant.

Demain 14 avril réunion des commissions, de la sous-commission, des transports (comité technique), de la sous-commission financière pour la circulation de la sous-commission économique, de la sous-commission pour la vérification des pouvoirs et de la sous-commission de la Ire commission.

Prague, 14. T. H. R. — La presse de Prague constate les succès obtenus par l'attitude solidaire de la Petite Entente avec la Pologne et les Etats baltes, en tant qu'on s'est assuré une représentation dans toutes les commissions et sous-commissions, alors que la Hongrie s'en va les mains vides et que l'Autriche n'a obtenu qu'une représentation dans la commission des transports, grâce à l'appui de la Petite Entente.

Les délégués et les experts de la Petite Entente se réunissent chaque jour avant les séances officielles en vue de se concerter sur la tactique unifiée pour les discussions plénier.

On dirait que la malheureuse

nation arménienne n'est constituée que de ces sortes d'individus, dont les destinées morbides se sont réunies pour donner le jour à cette grande, à cette immortelle pitié de l'Arménie. Car enfin ils ont enduré en quelques années plus que les autres peuples en quelques siècles. Ils ont gémé, pleuré, demandé grâce. Comme Jésus-Christ, ils ont voulu que le calice d'amertume soit enfin écarté de leurs lèvres et pas une main ne s'est tendue pour le leur arracher. Et ils ont continué à marcher à travers la voie douloureuse vers ce calvaire, station suprême du chemin de la croix, sans jamais l'atteindre. Le calvaire les a fuis comme un mirage, toujours d'une façon presque automatique, afin qu'ils continuent à souffrir, lentement mais sûrement, de cette souffrance qui épouse sans jamais consommer.

Ils ont cru en Lui quand même

ils croient encore en Lui. Cette confiance les a soutenus jusqu'à ce jour, malgré toutes les tempêtes et tous les orages. Sur la route de l'exil et des déportations, des mères

ont tendu leur nourrisson vers la croix invisible mais présente, avant de rendre leur dernier soupir. Elles se sont souvenu de la promesse divine : « Amen dico tibi, hodie mecum eris in Paradiso. »

(En vérité, je te dis, aujourd'hui même tu seras en Paradis avec moi.

Et parmi de la moderne humanité, ces théories d'Arménies ont continué de sillonna le monde de leur traîne de deuil.

Aussi, aujourd'hui où toute la Chrétienté pleure son Dieu, est-ce plus particulièrement leur jour. Le jour où il semble que Dieu pense davantage aux humbles, aux déshérités, aux sans patrie.

Qu'il se souvienne donc... Souvenez-vous donc, ô Christ, qui pritez la forme humaine, de tous ceux que vous avez appelez vos frères ! Souvenez-vous d'eux, à l'heure où d'un coup d'aile votre divinité quittera son enveloppe mortelle, souvenez-vous qu'un peuple tout entier, les yeux fixés sur votre croix, attendra le cœur tremblant et les mains jointes, que votre promesse s'accomplisse dans les Cieux : « Amen dico tibi, hodie mecum eris in Paradiso ! » A l'heure où les carillon de Pâques assourdiront le glas du Vendredi-Saint.

L. Varjabédian.

.... avec la coopération des colonies grecques

Athènes, 13. T. H. R. — Les journaux publient une proclamation adressée par Békir Sami bey qui déclare qu'une paix stable et durable en Europe est impossible si on ne tient pas compte des aspirations des 350 millions de musulmans.

La délégation fut reçue par le secrétaire général de la Conférence.

Dans le cas où la Turquie serait admise à la Conférence, elle ferait des déclarations.

Communication officiel hellénique

12 avril

Front de Dorylée. — Au cours d'une reconnaissance, un de nos détachements

ayant attaqué un poste ennemi près de Nicaea a tué deux soldats, les autres

QUESTIONS MUNICIPALES

Le jardin municipal
des Petits-Champs

Le différend qui a surgi entre la préfecture de la ville et le ministère de l'Evkaf au sujet de la propriété du jardin municipal des Petits-Champs est entré assurément dans une nouvelle phase : la contestation serait portée par devant le tribunal dit « Mekhme-i-Tefich ». S'il en est ainsi, on pourrait en déduire que la décision à intervenir pourrait être en faveur de l'administration de la ville.

Dans un article précédent relatif à cette question qui intéresse le public, à plus d'un titre, je crois avoir établi préliminamment que l'emplacement du jardin des Petits-Champs a été octroyé en deux formes et souverainement à la municipalité de Pétra, et que par conséquent celle-ci en est la seule propriétaire légitime.

Tous le but de servir la cause de l'administration de la ville qui, dans l'espèce, représente non seulement les intérêts des contribuables, en général, mais surtout ceux des propriétaires circonvoisins de ce jardin public, propriétaires qui ont largement contribué à sa création : je me permettrai d'ajouter aux renseignements que j'ai donc précédemment la communication faite à la préfecture de la ville par le ministère de l'intérieur, à la date du 30 septembre 1923 (1907), lors de la construction du théâtre d'été (actuellement l'Amphithéâtre) : cette communication démontre indiscutablement que le gouvernement impérial a reconnu de tout temps à la municipalité de Pétra la propriété de l'emplacement du jardin des Petits-Champs.

Voici en extenso la traduction de cette communication :

« Des souscripteurs intéressés au Jardin Municipal de Tépé-bachi ayant formulé des réclamations parce que, à l'encontre de l'iradé impérial promulgué lors de la création de ce jardin, on y avait procédé ultérieurement à la construction d'un théâtre avec des magasins, nous avons étudié la correspondance qui avait été échangée à ce sujet avec l'administration de la Ville.

« Bien que l'iradé impérial précité stipule la cession du terrain en question à la ville pour être affecté à un jardin, sur l'emplacement duquel on ne doit pas élever de construction et bien que cet iradé prescrive aussi qu'il ne doit porter aucune modification, ni transformation dans sa condition, en tant que jardin, et que par conséquent, la teneur de cet iradé comporte la sauvegarde et le maintien des dispositions prévues, néanmoins, attendu qu'il existe déjà dans ce jardin un théâtre d'hiver, la construction d'un théâtre d'été ne saurait non plus porter atteinte à ces dispositions et servirait peut-être, à l'embellissement et au relèvement de la valeur de ce jardin. Aucun inconveniit ne saurait donc exister quant à la reconstruction d'un théâtre d'été sur le même emplacement et dans les mêmes conditions, que celui qui a été détruit dernièrement.

Communication de ce qui précède avait été faite, en date du 9 juin 1921 à la préfecture de la ville, ainsi que de l'ordonnance grand veziriale prescrivant de se conformer à la teneur de l'iradé impérial précité, qui avait été promulgué, à la suite d'une décision du conseil d'Etat ratifiée par le conseil des ministres.

En tout état de cause, on ne peut s'empêcher de demander si, au point de vue juridique, un tribunal, quel qu'en soit le degré, peut se prononcer sur la question de l'emplacement du jardin municipal des Petits-Champs, alors que le conseil d'Etat seul juge, dans l'espèce, puisqu'il s'agit d'un différend entre deux départements officiels, a statué définitivement sur le cas ?

Quant à moi, qui ai suivi de près les luttes que Blaqué bey, le créateur de ce jardin municipal a eu à soutenir, notamment contre le ministère de l'Evkaf, pour assurer l'œuvre d'embellissement qu'il poursuivait et qui devait être une source de revenus appréciables pour la ville, je ne saurais manquer cette circonstance sans rendre, encore une fois, hommage à sa mémoire.

Antoine Masséri.

Marie chez les Loups

Drame saisissant se déroulant dans les ALPES parmi des bêtes fâchées véritables

LA FILLE MANQUÉE

Comédie-vanité en 2 parts avec

BISCOT

Lundi prochain au

CINEMA ETOILE

En quelques lignes

— Djedev pacha, ex-ministre de la guerre unioniste, a dernièrement inspecté l'armée turque du front de Diarbikir.

— Les délégués de Bokhara ont quitté Angor le 12 avril pour rentrer à Kaboul.

— Munir bey, vali d'Erzurum, a été nommé par le gouvernement d'Angor commissaire-adjoint pour les affaires intérieures de l'Anatolie.

— Madrid, 13. T.H.R. — Un violent incendie détruisit complètement la prison et le monument historique de Ocaña, près de Madrid.

— Paris, 13. T.H.R. — Mercredi, furent célébrées les obsèques de onze victimes françaises de l'explosion de Gleiwitz. Le général Le Rond épingla la croix de guerre et la médaille de Honte-Silésie sur les cercueils qu'il salua au nom des gouvernements intérimaires et de la France.

ECHO
ET NOUVELLES

COMMUNAUTÉ ARMENIENNE

M. Jacwith, directeur du comité de secours américain, et M. White ont rendu visite aux membres de l'assistance nationale pour débattre sur la question de l'orphelinat central arménien de Kouléï. MM. Ohanian et Sivadjian les ont mis au courant de l'activité de l'assistance pour les orphelins. Ils ont déclaré que dans le cas où le comité de secours américain voudrait bien doubler le montant de la somme souscrite par la colonie arménienne de Roumanie, somme évaluée à 1.500.000 leis, le budget de l'assistance s'équilibrerait, M. Jacwith a promis de prendre en considération la demande de l'assistance nationale.

Le Sultan à Top-Capou

Le Sultan s'est rendu jeudi par voie de mer au Palais de Top Capou pour vénérer le manteau du Prophète. Sa Majesté est rentré le soir au Palais de Yildiz.

Le nouveau ministre des finances

La nomination de Tevfik bey, président du Conseil d'Etat, comme ministre des finances ad interim a été sanctionnée par décret impérial.

Les revenus du Trésor

L'application de la loi sur les impôts fonciers dits « Moussakafat » promulguée dernièrement, assurera au Trésor un excédent de revenus d'environ 2.000 000 de livres turques.

Les dépôts de pétrole

Le conseil des ministres a décidé de nommer une commission qui examinera sur les lieux le bien-fondé ou non des plaintes des habitants de Courto-Tsheshmé contre la construction de dépôts de pétrole par la Standard Oil Company, aux environs de cette localité.

Les réfugiés russes
et la sujexion ottomane

Les demandes des quelques réfugiés russes désireux d'adopter la sujexion ottomane ne seront pas, pour le moment, prises en considération.

Grecs et Israélites

Le grand vicaire du patriarcat du Phanar a fait une visite au grand rabbin à qui il a exprimé les félicitations du patriarche et de l'Eglise à l'occasion de la Paque.

Patriarcat œcuménique

M. Chappoitch, haut commissaire de Serbie, a fait hier visite à S. S. le patriarche œcuménique.

La Semaine Sainte

Basilique-Cathédrale St-Esprit
Samedi Saint. — A 9 h. bénédiction du feu nouveau et messe solennelle, première messe de la Résurrection.

Dimanche de Pâques. — A 10 h. grande messe solennelle.

Paroisse Sainte Marie Draperis

Samedi Saint, à 9 h. bénédiction du feu nouveau, du ciel pascal, des fonds baptismaux et grand'messe.

Paroisse St-Antoine

Samedi Saint, à 8 h. 1/2 petites Heures, bénédiction du feu nouveau et des fonds baptismaux, suivie de grand'messe.

Paroisse N. D. de Lourdes

Samedi Saint, à 9 h. bénédiction du feu et des fonds baptismaux suivie de la grand'messe.

Chapelle St-Louis de Pétra

Samedi Saint. — A 8 1/2. Bénédiction du ciel pascal, lecture des prophéties, messe solennelle.

Les soirs, les ténèbres ont lieu à 4 h.

Paroisse St-Pierre

Samedi Saint. — A 9 h. bénédiction du ciel pascal et des fonds baptismaux. Prophéties, litanies et grande messe.

La vie cocasse

Il paraît que le rouge se portera beaucoup cette saison ; la Mode en a décidé ainsi et mal n'osera enfreindre les lois de cette inconstante Déesse ; les taureaux seront servis ; il faudra se gérer de leur voisinage dans les pâturages environnantes...

Attention ! Nous allons voir rouge, cet été... brr ! Qui saura me dire : à cause de ce choix de couleur, le rouge se portera plus vivement sur le visage ?

Devra-t-on par exemple, raviver le rouge de ses lèvres ?... Il serait intéressant de le savoir... Ne pensez-vous pas que cette couleur révolutionnaire suscitera les esprits ? Et n'avons-nous pas, par dessus tout, grand besoin d'apaisement ?... Nous sommes saturés de tout le rouge qui croisa le sol de l'univers entier ; je crois bien qu'une teinte différente serait plus appropriée à la période de paix que nous souhaitons...

Mais du moment que la Mode a parlé, que peut faire ma faible voix après ses solennels discours ?

C'est le triomphe du rouge ; mettons en partance...

GAVROCHETTE

MEA CULPA

avec Suzanne GRANDAIS

LUNDI PROCHAIN

au CINÉ OLYMPIC

REVUE DE LA PRESSE

PRESSE TURQUE

La réponse des Alliés
Le Peyam-Sabah affirme une fois encore que les aventuriers du kétisme ont joué, depuis la Constitution, avec les destinées du peuple et qu'ils n'ont su et ne savent encore ni conclure la paix ni faire la guerre.

La Grèce a si bien marqué dans cette question des propositions d'amitié et de paix des Alliés que la responsabilité du refus des conditions proposées retombe sur le gouvernement d'Angora.

Nous le répétons catégoriquement il n'y a aucun salut pour ce pays tant intérieurement qu'extérieurement tant qu'il sera entre les mains de vagabonds, sans foi ni loi.

La Grèce est un prétexte. Le réel conflit est avec l'Europe. Le sang coulera encore à profusion, des vies humaines incalculables disparaîtront, de multiples négociations seront entreprises. A la fin, c'est nous qui payerons les pots cassés. Si nous restons un brin de patriote, nous devons songer aux moyens d'arracher le pouvoir des mains de ces individus sans aucune valeur pour l'État, clairvoyants pour l'État et de la nation.

Un avertissement

Le Tephidi-Efkar attache une trop grande importance au communiqué du gouvernement de l'Anatolie démentant la nouvelle, selon laquelle ce gouvernement se proposait de conclure un emprunt intérieur forcé. Le journaliste turc relève que ce communiqué est de nature à constituer un avertissement pour les amis comme pour les ennemis aussi bien que pour l'Europe.

Une nation qui a une armée si puissante et une situation financière si sûre ne saurait facilement s'exposer à subir des atteintes contre son existence et son indépendance ! si l'on nous y oblige, nous sommes prêts à aller jusqu'au bout.

Cette vérité doit être enfin prise en considération et l'on doit désormais comprendre qu'il n'y a plus d'autre issue que l'application du droit et de la justice à notre égard.

La vie drôle
et la vie triste

L'aviateur Sir Ross Smith se tue

au cours d'un vol d'essai

Londres, 14. T. H. R. — Sir Ross Smith, le célèbre aviateur qui traversa l'Atlantique et accompagna le vol Londres-Melbourne, et qui devait partir le 25 avril avec son frère pour faire le tour du monde en avion a été tué ce matin en faisant un vol d'essai sur la machine dont il devait servir pour son voyage. Les conditions atmosphériques étaient excellentes et l'avion a bien volé pendant un quart d'heure, mais, subitement il tomba en ville, culbuta et chuta comme un boîte.

Sir Ross Smith a été tué toute l'aventure qui l'accompagnait succomba deux minutes après.

Une débâcle de glace tue 1000 personnes à Minsk

Riga, 13. T. H. R. — La débâcle des glaces causa une catastrophe dans la région de Minsk. L'inondation couvrant 1500 kilomètres carrés, causa la mort d'environ 1000 personnes, détruisit les maisons et le bétail.

Sur le terrain de Keusséoghlu à Kérestéjler : 45 mètres cubes de troncs de filos.

Sur le terrain de Sofouklou à Kérestéjler : 35 mètres cubes de troncs de filos.

Sur le terrain de Suleymanié : 70 ha des diverses, 100 selles de bêtes de somme.

ARRIVAGES
DES NOUVEAUTÉS
DE PAQUES

VÊTEMENTS

les plus élégants,
confectionnés
de meilleures étoffes

CHAUSSURES

de la célèbre
Marque Américaine

Walk-Over
© 1922 Walk-Over Co. Inc. New York, N.Y.

Stein's
Oriental Stores Ltd
Pétra Stamboul

MOUVEMENT DU PORT

OYD TRIESTINO

Le bateau **GRALIA** partira samedi 15 avril à 4 h. p.m. (ligne de luxe), via canal de Corinthe pour Pirée, Corfou, Brindisi, Venise et Trieste.

Le bateau **CELIO** partira samedi 15 avril à 5 h. p.m. pour Bourgas, Varna, Constantza, Soulina, Galatz et Braila.

Le bateau **GASTEIN** partira mardi 18 Avril à 4 h. p.m. pour Barda, Samos, Salonique, Volo, Pirée, Patras, Corfou, Brindisi, Bari et Trieste.

Le bateau **PALACKY** partira samedi 21 avril à 4 h. p.m. (ligne de luxe) (voie Canal de Corinthe) pour Pirée, Corfou, Brindisi, Venise et Trieste.

Le bateau **REMO** partira mardi 25 avril à 10 h. a.m. pour Néapolis, Samos, Ordos, Kérassunde, Trébizonde, et Batoum.

Le bateau **BUCOVINA** partira mardi 25 avril à 9 h. a.m. pour Smyrne, Rhodes, Adalia, Limassol, Larnaca, Mersine, Alexandrette, Tripoli, Beyrouth, Caïfa, Jaffa, Port-Saïd et Alexandrie.

Pour tous amples renseignements s'adresser à l'Agence générale du **LLOYD TRIESTINO** Galata, Moumhan. Tél. Pétra 3127, ou à ses bureaux de Pétra (Pétra-Palace) Tél. Pétra 2490, à Samoul, Messadet Han, Tél. Stamboul 235.

National Steam Navigation Co Ltd of Greece

Le nouveau colosse transatlantique **CONSTANTINOPLE** tonnes 25.000 et d'une vitesse de 18 nœuds attendu de New York le 15 avril, partira le 18 Avril (lundi) à 2 h. p.m. pour **CONSTANTIA** touchant à Varna. Retournant le 23 avril partira des quais de Galata le 21 Avril (Mardi) à 2 h. p.m. pour NEW-YORK touchant le Pirée.

Pour tous renseignements s'adresser à la Compagnie de Navigation Nationale de Grèce, Galata, Arabian Han, 2me étage, Tél. Pétra 3240 3241.

National Steam Navigation Co Ltd of Greece

Ligne bi-mensuelle de Marseille

Le transat antique **PATRIS** est arrivé